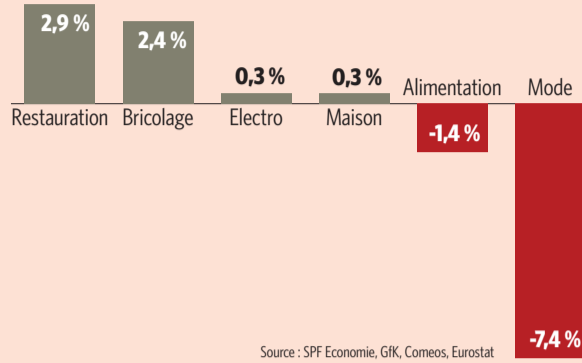


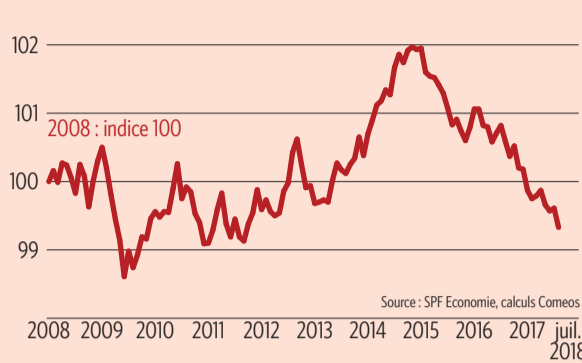
Herbert Diess, le PDG de Volkswagen, a annoncé vendredi vouloir investir jusqu'à 44 milliards d'euros d'ici fin 2023 dans les voitures électriques et autonomes, ainsi que dans les services à la mobilité et le numérique. © RPT / DPA.

ÉCONOMIE

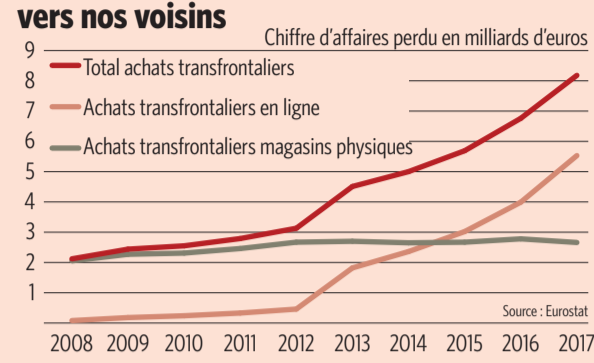
Restauration en fête, mode en berne



En chute depuis 2015



E-commerce : une fuite des ventes vers nos voisins



En baisse structurelle, le commerce crie à l'aide

DISTRIBUTION Comeos sort des chiffres inquiétants

- Pour éviter de nouvelles restructurations, la fédération du commerce plaide pour davantage de souplesse dans l'organisation du travail.
- Les syndicats dénoncent une vision déconnectée de la réalité.

Votre commerçant tire la tête ? Dominique Michel aussi. Le patron de Comeos, la fédération du commerce organisé, dresse l'état de son secteur en cette fin d'année avec des courbes en chute vertigineuse, dont *Le Soir* a pu prendre connaissance en primeur. « En 2014, nous avions réalisé des projections pour 2018 avec le scénario le plus pessimiste. Les résultats que nous constatons aujourd'hui sont hélas encore pires que prévu. Tant et si bien que nous ne parlons plus de baisse conjoncturelle mais de diminution structurelle. » En juillet dernier, le chiffre d'affaires réel (corrigé pour l'inflation) du commerce de détail était plus bas que celui de... 2008. Les marges nettes ont été divisées par près de deux entre 2008 (3,02 %) et 2016 (1,26 %) et la situation s'aggrave avec une évolution des prix en magasins (+1,67 % en septembre) toujours en dessous de l'inflation (+2,34 %).

Cata pour la mode

C'est le secteur de la mode qui souffre le plus de ce que Comeos qualifie de « décrochage du commerce belge ». Sa chute « catastrophique » de 12 % entre 2014 et 2018 s'expliquerait par la pression de l'e-commerce opéré depuis l'étranger et par une tendance déflationniste des prix. L'alimentaire boit lui aussi la tasse (-3,3 % de perte de volume en 5 ans) parce que, dit Comeos, les consommateurs achètent moins dans les magasins pour réduire leur gaspillage alimentaire... mais aussi pour aller faire leurs courses de l'autre côté de la frontière, en voiture ou par internet.

Puis, ils recourent davantage à la restauration qui, elle, a le sourire (+22 % en 5 ans). Merci les sorties qui se multiplient aux dépens de la cuisine à la maison. Merci la livraison de plats à domicile via Deliveroo, Uber Eats ou encore Takeaway.com. Reste l'électro en voie de stabilisation malgré une tendance déflationniste des prix, le bricolage structurellement en baisse malgré une année 2018 convenable et la déco d'intérieur qui se stabilise après une épouvantable année 2017.

Revenant au sombre tableau général, Comeos compare la

piètre santé du commerce belge par rapport à la progression de cette activité en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Fuite à l'étranger

Logique, estime la fédération : les commerçants de notre petit pays voient filer 8,18 milliards (soit 8 % de l'ensemble de leur chiffre d'affaires) sous forme d'achats transfrontaliers, singulièrement par voie électronique (5,53 milliards, soit la moitié des ventes en ligne effectuées depuis la Belgique).

« Nous l'expliquons par des raisons endogènes : certains de nos membres ont tardé à créer de nouvelles formules pour répondre aux demandes des clients et à se mettre à l'heure du numérique », pointe Dominique Michel. Mais quand bien même souhaitent-ils réagir, ils sont « coincés dans un carcan de réglementations et de conventions collectives » les empêchant aujourd'hui de faire face à la révolution industrielle de leur secteur. ■

JULIEN BOSSELER

Le chiffre d'affaires de l'alimentaire est lui aussi en baisse avec 3,3 % de volume en 5 ans.

© OLIVIER POLET / LE SOIR



REVENDEICATIONS

Comeos souhaite « un modèle du XXI^e siècle »

Comeos n'y va de main morte : si le système dans lequel évolue le commerce belge reste en l'état, les restructurations, comme chez Carrefour et Mestdagh, se multiplieront. Une partie des 400.000 travailleurs du secteur, singulièrement les 70.000 les moins qualifiés, sera menacée de chômage massif. La fédération du commerce lance donc ses solutions « positives » pour éviter la catastrophe. Elle est en train de les présenter aux partis en vue des élections du 26 mai prochain. **Imposer les mêmes règles du jeu à l'e-commerce.** Pourquoi une machine à café achetée dans un magasin belge coûte-t-elle 240 euros, soit 40 euros de plus que sur Amazon ? Parce que ce géant ne s'acquitte par des 21 % de TVA belge, ni des taxes et obligations environnementales (comme Recupel et

la reprise de l'ancienne machine). Comeos demande au gouvernement fédéral de prendre les devants d'une directive européenne prévue pour 2021 et imposant aux plateformes la responsabilité du prélèvement de la TVA et des taxes écologiques. Cela rétablirait quelque peu la balance pour les commerçants belges.

Alléger les charges sur le travail. Comme tant d'autres secteurs, Comeos réclame davantage d'efforts sur les charges patronales. « Globalement, le gouvernement Michel a réussi à ramener notre handicap salarial à 10 % par rapport à nos voisins », applaudit Dominique Michel avant de se désoler : « Pour notre secteur, cela reste 17 %... C'est très conservateur. »

Assouplir la concertation sociale. Il faut sortir du modèle social du XX^e siècle - voire du XIX^e - et entrer dans celui du XXI^e pour répondre aux évolutions extrêmement rapides de la

consommation, martèle Comeos. La fédération dit ainsi en avoir ras-le-bol des interminables concertations sociales avec les permanents syndicaux lorsqu'il s'agit de réagir aux initiatives des acteurs de la nouvelle économie. Comeos souhaite que ses membres puissent lancer des projets pilotes limités dans le temps, avec des travailleurs volontaires, en concertation avec les délégués d'entreprise. Les projets qui auraient porté in fine leurs fruits pourraient être bétonnés par la suite avec les organisations syndicales à l'échelle sectorielle. Comeos demande par ailleurs aux syndicats de discuter de l'état du commerce, des solutions d'avenir et des moyens pour y parvenir. « Ce serait bien plus positif que de devoir recourir au seul réel outil de transformation dont disposent aujourd'hui les entreprises de commerce : restructurer avec la loi Renault. »

J.BO

syndicats « A quand des états généraux ? »

C'est peu de le dire : entre les deux grandes organisations syndicales et Comeos, ce n'est pas une folle histoire d'amour. Nouvelle démonstration avec les réactions de Setca et de la CNE aux nouvelles sorties de la fédération du commerce...

Pourtant, le constat est le même. « Le commerce ne se porte pas bien, nous ne disons pas le contraire, déclare ainsi Delphine Latawiec, secrétaire nationale CNE en charge du commerce. Nous gérons des restructurations depuis 2010. Et pas seulement des grosses comme chez Delhaize et Carrefour mais aussi de plus discrètes qui s'accumulent. » Mais sur les solutions, les visions divergent. « Nous avons proposé à Comeos de tenir des états généraux du commerce avec nous et des experts indépendants du retail, assure Myriam Delmée, vice-présidente du Setca chargée du commerce. Nous n'avons pas reçu de réponse de Comeos qui préfère répandre ses idées dans la presse, aller vendre son memorandum aux partis politiques et jouer son Calimero. » Et sa consœur de la CNE de décocher : « Comeos propose des solutions simplistes et déconnectées de la réalité à des problèmes très complexes qui dépassent la concertation sociale. Par exemple, les soucis de logistique que pose la congestion automobile dans ce pays. Les camions restent bloqués dans les bouchons. »

Un cadre existant non exploité

Par ailleurs, pointent les deux responsables syndicales, leurs organisations respectives participent d'ores et déjà à des groupes de travail - dont elles déplorent la tenue tardive, vu les enjeux pour l'emploi - sur la transformation du commerce. Et sur le terrain, au quotidien, loin d'elles l'idée, disent-elles, de bloquer des projets visant à permettre au commerce de s'adapter à la consommation d'aujourd'hui. « Pourquoi revoir le cadre ? Il existe ! Il a été posé par le gouvernement Michel », souligne Delphine Latawiec rappelant entre autres l'introduction des flexy jobs et l'assouplissement des règles pour le travail de nuit et du dimanche. « Ce gouvernement nous a imposé une dérégulation, juge Myriam Delmée, sans pour autant que les entreprises de commerce se bousculent pour y recourir. Ce n'est que tout récemment que nous sommes en discussion avec Colruyt et Delhaize pour le travail de nuit pour le premier et des magasins pilotes pour les autres. » Les organisations syndicales assurent donc vouloir permettre au secteur de se montrer plus florissant. Mais pas question pour elles, préviennent-elles, d'exiger tout et n'importe quoi d'employés sous-payés au nom de la toute-puissance du client qui, en 2018, souhaite être servi tout de suite et tout le temps. ■

J. Bo.